

d'admission, à la maigreur de l'accompagnement et un peu à la nullité de son entourage. Elle a été plus heureuse à Boston. Et pour tout couronner elle a joué à Cincinnati, au temps de Noël, dans le *Messie*, à raison de six mille dollars par soir.

* *

Gounod vient de passer aux directeurs du "*Birmingham Musical Festival*" un nouvel oratorio, intitulé *Rédemption*. Il sera exécuté l'an prochain.

Sur chaque feuillet, l'auteur a écrit les mots "*Opus vite mea*." Que doit être l'œuvre à laquelle un musicien comme Gounod a travaillé toute sa vie.

* *

Vous vous rappelez ce bon vieux Remenyi qui a donné deux concerts à Montréal, il y a environ dix-huit mois. Il existe encore. Il est encore en tournée aux Etats-Unis, rencontrant du succès dans une ville, du déboire dans une autre. Il est actuellement au Kentucky.

* *

Puisque nous parlons de nos anciennes connaissances, pourquoi n'annoncerions-nous pas le mariage de Louise Kellogg et de Zéda Séguin. La dernière est bien mariée, l'autre en fera autant le printemps prochain et toutes deux se proposent de ne plus reparaitre sur la scène. Le public égoïste le regrette, mais ceux qui connaissent les misères de la vie d'actrice les en félicitent.

* *

Enfin, l'abbé Liszt, que l'on a dit mort, est bien portant. Il est à Rome pour y passer l'hiver.

COLLABORATEURS.

NOS REPRODUCTIONS

Les premières pages sont consacrées à la continuation de la série de valse "*Les Violettes*" par Waldteufel, dont nous avons parlé dans notre numéro-prospectus.

* *

Puis vient "*La ferme de Beauvoir*," chansonnette de Gustave Nadaud. L'auteur est un musicien et chansonnier français d'une réputation incontestée. C'est le Béranger contemporain, qui a l'avantage d'être en même temps un excellent musicien et un habile chanteur. Ancien négociant, il s'est fait musicien par instinct. Ses talents lui ont mérité le titre de chevalier de la légion d'honneur. Il est âgé de soixante-et-un ans.

* *

Le Moulin, de Jensen appartient à la musique classique du genre léger. L'exécutant du Canada peu habitué à interpréter les œuvres de cette espèce, aura soin de bien analyser ce morceau,

de détacher le chant des notes d'accompagnement, de bien soutenir la mélodie, — c'est-à-dire observer les tenues — de jouer du poignet délicatement et non pas à grands coups de bras, et il découvrira dans cette petite composition des phrases pleines d'originalité encadrées dans une harmonie imitant le bruit du moulin.

Le pianiste qui sera parvenu à rendre convenablement ce morceau du compositeur finira par s'étonner de découvrir des beautés si délicates et si vraies cachées sous quelques notes d'une exécution en apparence si facile.

Nous prévenons l'exécutant : à moins qu'il ne mette en pratique les quelques conseils que nous venons de lui donner, il ennuiera ceux qui l'entendront.

* *

Pour orgue un hymne par Lemmens. Récit avec registres doux de huit et quatre pieds. Mouvement : *Alla breve* fort vite. C'est un terme que l'on ne rencontre aujourd'hui que dans la musique sacrée et en tête des œuvres écrites à l'aide de rondes et de blanches.

Jacques Nicolas Lemmens est un compositeur belge âgé de cinquante-neuf ans. Fils d'un organiste, il apprit la musique encore jeune. Ancien élève du conservatoire de Bruxelles, où il obtint le premier prix de piano en 1841 et le premier prix de composition en 1845, il fut nommé professeur d'orgue en 1849. En 1868 il était organiste à l'église des Jésuites à Londres. Il est l'auteur d'un traité très utile, intitulé "*Ecole d'orgue basé sur le plain-chant romain*."

* *

Les Chants Canadiens — chœur avec accompagnement *ad libitum* — ont déjà été rendus à Québec, il y a quelques années, avec grand succès, sous la direction immédiate de l'auteur, — M. Ernest Gagnon. Nous en commençons la publication que nous continuerons sur les premières pages de notre prochain numéro.

Le nom de l'auteur, ancien organiste de la cathédrale de Québec et membre correspondant de la *Société des Compositeurs de Musique de Paris* est une garantie du mérite de l'œuvre. Le caractère national des chœurs, la popularité des chants qui forment ce pot-pourri assurent un succès complet au travail de M. Gagnon.

Ces chœurs étaient encore inédits.

Nous ne pouvons nous abstenir, en notre qualité de rédacteur d'un journal dont le but est de répandre le bon goût et le vrai en musique au milieu de nos populations de complimenter M. Gagnon sur ce nouveau travail. Son chansonnier canadien, fruit d'années de labeurs, avait besoin d'une œuvre comme celle-ci pour lui assurer une popularité toujours croissante. Les mélodies écrites seules nous paraissent souvent sans beauté si elles sont laissées à l'interprétation d'un chanteur. Chacun leur donne une couleur, une onction, qu'il puise dans ses sentiments propres, il n'y a guère que le petit nombre qui tiennent compte du caractère particulier et quasi national qui les range dans une classe à part. Mises en chœur, harmonisées avec soin, avec indications des nuances comme M. Gagnon l'a fait, exécutées sous le bâton de mesure d'un habile directeur, elles seront rendues comme elles doivent l'être. L'on apprendra à les bien chanter seul, à les entendre en chœur.